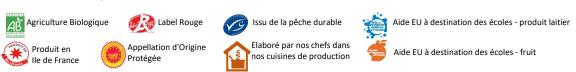
Menus du 08 janvier au 02 février 2024



Le goûter est servi du lundi au vendredi aux enfants des écoles maternelles, sur inscription auprès du directeur d'établissement. Seul le mercredi est concerné par la fourniture de goûters aux enfants des écoles élémentaires.



Bœuf, veau, volaille et porc : nés, élevés et abattus en France

Agneau : né, élevé et abattu en UE

Le repas est complété par du pain à base de farine produites en lle de France. Un plat de substitution est proposé aux enfants qui ne consomment pas de porc.
Les plats proposés sont élaborés par nos chefs selon le principe d'une cuisine traditionnelle. Aussi, les 14 allergènes définis dans la réglementation européennes sont susceptibles d'être présents dans toutes nos préparations. Par conséquent, en cas d'allergie alimentaire, un PAI doit être mis en place.
Les menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.